



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pour la gratuité des masques dans les établissements scolaires

Question écrite n° 36804

Texte de la question

Mme Muriel Ressiguier alerte M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur le renforcement du protocole sanitaire dans les établissements scolaires du 1er février 2021. Depuis, les élèves à partir de 6 ans doivent porter exclusivement des masques de catégorie 1. Or beaucoup de familles, notamment les plus démunies, fournissent à leurs enfants des masques artisanaux, pensant jusqu'à présent leur fournir une protection suffisante. Sachant qu'un élève de primaire passe 24 heures par semaine en classe, un collégien 26 heures et un lycéen en moyenne 30 heures et que pour que l'efficacité d'un masque soit optimale, il doit être changé toutes les 4 heures, cela revient à 6 à 8 masques par semaine, multiplié par le nombre d'enfants. Par ailleurs, le site de l'assurance maladie annonce que des masques ont été envoyés entre le 15 janvier 2021 et le 15 février 2021 aux bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire et de l'aide médicale d'État, à raison de 6 masques lavables par habitant du foyer, en un ou plusieurs envois. Mais pour beaucoup de ménages qui ne bénéficient pas de cette mesure et qui ont pour autant des revenus très bas, l'achat de masques homologués représente une dépense budgétaire conséquente. M. le ministre affirmait dans le protocole sanitaire que les établissements scolaires mettront à disposition des masques pour « dépanner » en cas d'oubli. Or plusieurs chefs d'établissements scolaires témoignent de l'impossibilité de fournir des masques de catégorie 1 aux enfants qui se présentent sans masque, parce qu'ils ne disposent pas de stock suffisant. La protection des enfants et des personnels des établissements scolaires est une priorité. Aussi, elle lui demande s'il envisage, enfin, de mettre rapidement et gratuitement des masques de catégorie 1 à disposition pour les élèves et les personnels dans les établissements scolaires.

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Ressiguier](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36804

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 mars 2021](#), page 1798

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)